

Paris, le 21 février 1967

Au G.E.A.S.T.,

chers camarades,

Les étudiants communistes tunisiens se font un devoir de vous exprimer leur profonde indignation devant l'usage que fait le n° 11 des "Perspectives tunisiennes" (janvier 1967) des documents et travaux du CSET, sans l'avertir.

Les étudiants communistes tunisiens attirent votre attention sur l'extrême gravité des conséquences de cet acte.

Il est, en premier lieu regrettable que vous utilisiez des documents dont le CSET vous a confié la garde, à des fins partisans, sans en avoir préalablement l'autorisation.

La publication de tels textes dans votre revue risque d'être interprétée comme une carence du CSET, bien plus, comme une démission de fait, de cet organisme.

Or le Comité de Solidarité a déclaré et exprimé publiquement son intention de continuer son travail de mobilisation jusqu'à la libération complète de nos camarades enrôlés et la réalisation des revendications de l'ensemble des étudiants.

La publication des textes du Comité de Solidarité l'empêche de ce fait de réaliser le projet du livre blanc qu'il a publiquement promis à tous les étudiants.

Cet acte doit être enfin apprécié en fonction de notre volonté commune de donner au mouvement de solidarité un élan unitaire susceptible de réaliser certains de nos mots d'ordre à l'Ugetu. A cet égard, les étudiants communistes tunisiens ont le regret de constater que cette publication, en remettant en cause les principes de loyauté et de franchise de notre collaboration, risque de compromettre et nos possibilités de travail en commun et les objectifs de notre action politique et syndicale.

Nous sommes par ailleurs étonnés que

vous publiez en votre nom propre des tracts sur les derniers événements de Tunis sans en saisir le Comité de Solidarité, alors que les Etudiants Communistes Tunisiens ont jusqu'ici évité de prendre des initiatives unilatérales dans ce domaine.

Aussi, nous vous informons que nous ne pouvons assister à la réunion fixée pour aujourd'hui et que nous attendons qu'un additif soit ajouté à votre revue indiquant clairement que le Comité de Solidarité vous a autorisé à utiliser certains textes de ses documents et qu'il doit en être remercié, sinon nos camarades responsables au CSET se réservent le droit de rendre publique la mise au point qui s'impose.

De même, nous attendons de votre part une explication quant au contenu et à la forme loyale et honnête de notre collaboration, si réellement il y a volonté de collaboration.

Salutations fraternelles

Les Etudiants Communistes Tunisiens

Paris le 27 février 1967

chers amis,

Nous avons reçu votre réception de vos lettres du 12 et 15/2/67
et nous sommes très bien entendus sur le groupe, selon vos directives a été rendu
public le 21 fev et communiqué a la Presse. Ci-joint le texte
de votre communiqué, la "Nette" en a rendu compte mais avec un
commentaire qui nous a déplu, quel est votre avis sur ce sujet :
D'autre part nos relations avec certains camarades communistes
et démocrates. Ci-joint leur lettre et votre première réponse. Il
est à remarquer que nous avons reçu leur lettre le 24.2.67 à 17h
quatre heures après la mise en vente de nos et la distribution de communiqué.
Concernant certains initiatives unilatérales.

En apprenant la nouvelle de la manifestation de Tui, nous avons cherché tout
de suite à entrer en contact avec les C.F. Nous avons reçu toute invitation
de notre part à la suite de cette rencontre. Le lendemain les
communistes ont rendu public un communiqué. Le CSEET Provisoire
était déjà mis en place et le comité de liaison était déjà vivant.
Le communiqué a été cité par l'Humanité le lendemain.
Quelques jours plus tard, les C.F. émettaient et organisaient une "lettre
ouverte" faisant les premiers récits de l'événement.

Sur le sujet de la collaboration loyale.

Tout a fait récemment profitant d'un cas d'indiscipline
à l'AG de l'NEON, les C.F. ont lancé contre nous une campagne
de dénigrement disant le CSEET et un groupe d'intellectuels qui
n'arriveront jamais à s'ouvrir sur le monde, qu'il traversera une
crise de direction, qu'il est le désiré etc... dans le but très
vif de détacher certains de nos proches sympathisants. C'est
dans le but d'attirer leur attention sur les conséquences d'une
telle campagne que nous avons fixé avec eux la rencontre du 21 fev. 67.

Le samedi 18 fev. 67 nous avons été touchés par les communistes
au sujet d'un petit qui, selon leurs dires, a été préparé par
les deux directeurs à Tui et devait commencer à circuler le lundi
19 fev 67, Nous leur avons demandé de faire sagement, étant donné
que votre lettre du 12 fev. 67 en parle et nous demandons d'attendre
les directives à ce sujet. Devant nos mises en garde, il n'en fut pas
mis en circulation tout de suite mais seulement le vendredi 23 fev 67.

Aucun de nos camarades, et de nos sympathisants n'a signé
le texte. Nous attendons de votre part four-régain.
La pétition en question revêt en cause les motions votées par
le dernier AC du CSEF qui réclame la démission du BE. C'est
leur vœu par rapport à ces motions. Il faudrait noter que dans
le cas où les dires des C.T. s'emparent nos militants ici
ne s'empêcheraient pas le sens et la portée d'une telle initiative
qui paraît admirablement avec la ligne de notre critique des C.T.

Vo amis

En réponse à votre lettre du 10/11/68, nous vous remercions
de votre intérêt et de votre soutien. Nous sommes très satisfaits
de votre part à la suite de ces événements. Le mouvement
généraliste est une force qui agit dans le monde
et doit être encouragé et soutenu. Il faut être conscient de
la gravité de la situation et agir en conséquence. Nous
espérons que votre lettre sera lue et agira de manière
positive. En effet, le mouvement généraliste

Tout a fait nécessairement positif car c'est un mouvement
qui agit dans le monde et doit être encouragé et soutenu.
Le mouvement généraliste est une force qui agit dans le monde
et doit être encouragé et soutenu. Il faut être conscient de
la gravité de la situation et agir en conséquence. Nous
espérons que votre lettre sera lue et agira de manière
positive.

Le mouvement généraliste est une force qui agit dans le monde
et doit être encouragé et soutenu. Il faut être conscient de
la gravité de la situation et agir en conséquence. Nous
espérons que votre lettre sera lue et agira de manière
positive.

Rapport sur le C.S.E.T.

Le 15 décembre 1968 avait lieu à Roumigny un A.G. de la Corps de Science - à Paris les étudiants avaient pris connaissance des manifestations de Tunis des 11^h 12^h de la même journée - Un tract a pu être distribué invitant tous les étudiants tunisiens, quelle que soit leur corps à se rendre à Roumigny en vue de demander à aux responsables présents de l'U.C.E.T plus de précisions sur les événements de Tunis.

À l'heure prévue pour l'AG la salle était pleine et les étudiants présents étaient largement favorables aux manifestations de Tunis. Deux salafats des commentaires de ces responsables des motifs furent présentés - Au cas le Président de l'AG regrette le fait que la Réunion était réservée aux étudiants des Sciences, et les responsables, du manque d'information :

① s'opposent à ce que les motifs présentés soient soumis au vote.

② refusent de fixer une date pour une éventuelle réunion consacrée aux manifestations.

Dès lors il apparaît ~~une~~ de façon manifeste que toute action solidaire, répondant à la volonté de la large masse de étudiants tunisiens à Paris

doit passer par une voie autre que l'Union -

En effet c'est la Commission à titre et elle le fut par les étudiants progressistes qui lancèrent le mot d'ordre d'un meeting pour le 16/12/66 au 115 bd St Michel, à quitter Meringny pour se retrouver 1 heure après au même 115 -

(1) il devient définitif après le meeting du 16.

Un Comité provisoire (1) de solidarité avec les étudiants de Tunis s'est constitué. Il regroupe ~~pour~~ ~~les~~ les communistes et les militants du groupe. Il ~~aurait~~ devrait répondre aux impératifs suivants :

- Suivre le développement de l'événement de Tunis.
- Informer la base
- étudier les différentes formes de solidarité
- alimenter l'opinion étudiante et publier en France et ailleurs.

Une hésitation peut être posée ici : Pourquoi a-t-il été besoin de créer un C.S.E.T. et alors qu'existaient déjà un C.C. Comité de liaison des Étudiants démocrates qui aurait pu, même en échangeant la Constitution ou en l'éloignant, se charger de cette tâche

La raison première réside en ce que le C.L.E.D. a toujours été connu comme regroupant des étudiants communistes et des ~~et~~ étudiants du groupe.

2
Alors que le C.S.E.T. devrait être l'ensemble
de toute la base solidaire pour diriger l'opération
politique. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'il a
été prévu l'établissement du Comité à l'autorité
"indépendante".

- La raison profonde consiste en ce qu'une
action solidaire ne peut être prévue pour une
durée illimitée. Cette action vise un certain
nombre d'objectifs, ceux-ci atteints, l'action
solidaire n'a plus de raison d'être. Or le
C.L.E.D. s'attaque à des problèmes d'une
ampleur plus grande et plus fondamentale, plus
durable et plus ancienne.

Avant de passer à l'inventaire de ce qu'a fait le C.S.E.T.
il nous faut mentionner qu'au fait \$ et vu les
tâches ~~et~~ nombreuses à accomplir, le C.S.E.T.
n'a pas fonctionné avec 4 membres ni même
avec 6. - Il a été obligé d'avoir recours au
militarisme et à la bonne volonté d'étudiants
organisés ou non organisés. - Ce qui, en matière
de côté l'avantage de la chose a néanmoins
créé une sorte de confusion et d'incoordination.
Il est évident que la conclusion première à tirer
de cela est qu'une distinction stricte entre les ^{différents} tâches et
un automatisme plus grand doit régner dans de tels

cas. -

C'est ainsi que lors du 1^{er} meeting, celui du 16/12
le service d'ordre ne fut pas prévu, ce qui permit à un
~~Yiusticien~~
~~travaux~~ de jeunesse d'effectuer des perturbations
sur le meeting et même de passer à des voies de fait sur
un certain nombre d'élus. - Néanmoins du côté
ce cela permit aux délégations étrangères présentes
de se faire une idée précise sur la pratique UGETiste
et entretenir de une prise de position ~~et~~ vis à vis du
BE plus dure. - C'est à l'issue de ce meeting
qu'il fut décidé de continuer le Comité international de
solidarité avec les étudiants de Tunis - et que fut
adoptée la motion commune des délégations étrangères -

- Le 2nd meeting donna matière à plus de
difficultés dans son organisation - Parce qu'une
divergence s'est manifestée entre nous et les
communistes - sur la ~~possibilité~~ ^{ou non} d'organiser une
manifestation à l'ambassade tunisienne -

- Le position de Communistes était hostile à toute
manifestation - ~~topique~~ Ils invoquaient comme argument
la crainte de voir les manifestants passer
sous le mot d'ordre des organisateurs
- pour faire ~~des~~ commettre des actes de violence -

Tenant compte des la ~~la~~ Communauté de Tunis
 (action pensivene suivant conditions pensivene), tenant
 compte également des vœux de la majorité de
 sympathisants et étudiants ~~français~~ tunisiens de Paris,
 et enfin de notre appréciation objective de
 la situation et à la suite d'un débat élargi
 au sein de cellule et du comité de ~~solidarité~~
 Section, nous avons arrêté la formule suivante :

- Organisation d'une manifestation -
- cette manifestation doit être et peut être
 contrôlée efficacement par le ~~et~~ ~~notamment~~ ~~au~~
 lieu Communiste du Groupe.
- Elle aura lieu non pas devant
 l'ambassade mais au Siège du Consulat
 qui dans la situation offre plus de sécurité
 sous le cas d'une éventuelle intervention de
 la police française ou de bourgeois déterminés.
- Enfin une délégation restreinte ~~se~~ se char-
 gera, au nom des manifestants, de présenter une
 motion aux autorités officielles du Consulat.

Mais les Communistes une fois mis en ~~de~~ notre
 concept de la manifestation modifient légèrement
 leur attitude en demandant ~~proposant~~ ~~ne~~ ~~tenant~~ ~~compte~~
 que du dernier point, à savoir charger une ~~commission~~

^{cinquante}
~~le~~ groupe limité à une ~~simple~~ délégués
de part le meeting aux autorités diplomatiques &
turciennes.

. Ce qui se dégage de cela c'est Olo Naluti
~~pour~~ claire de n'opposer à tout mouvement
massif. (2) par le renvoi des discours d'un jour
à un autre, & les voulaient en fin de compte
faire échanger tout accord sur toute forme de
manifestation. Leur décision même effectivement en
langueur et ça s comme nous étions à la veille
de l'accord. On se mit d'accord pour organiser
une meeting le 24/12/. Les Communistes contraire-
ment à notre demande n'opposent ~~formelle-ment~~
catégoriquement à ce qu'il eut lieu pendant l'après-
midi. de crainte que le mot d'ordre de la
manifestation ne soit ~~beni~~ et ne soit suivi.

C'est au cours de ce meeting qu'un
commando detourien vint briser (et se brisa
lui-même puisqu'il ne put avoir accès à la
salle) la porte du 115. — ~~Le~~ ~~deux~~ 2 rapports
furent présentés : l'un concernant tout ce qui a
été fait et ce qui reste à faire élaboré par
le ~~rapport~~ ~~substantif~~ Communiste et un autre
analysait les événements et donnait les informations

4

supplémentaires ~~aux~~ parvenues jusqu'au bout de fait par
le militant du groupe. -

* Il faut également signaler que des Représentants
de C.S.E.T de France ont pu prendre le Perole
à Paris (Berlin - Shesbourg - Stuttgart). Des messages
de solidarité ont été communiqués à l'existence.

- Le Dernier Meeting eut lieu Après les
vacances - Ce qui faut signaler en particulier c'est
la proposition faite par B. Kayotte et qui consistait
à envisager la tenue d'un congrès extraordinaire.

Les autres formes d'action qui, pour être moins
spectaculaires n'en sont pas moins efficaces.

Autres - le envoi de Télégrammes, l'envoi
de protestations sous forme de Carte postale
au Président Bourguiba. La mise au alerte
de autres centres provinciaux où furent créés d'autres
Comités de Solidarité.

Autres également l'action en faveur de la
dépense des étudiants d'été, par le contact
notamment de M^{lle} Rouville qui s'est vu déplacé
à Tunis ainsi d'ailleurs que l'observateur
de l'U.N.E.F. - (surtout qui est un empêchement en dernière
minute.)

Cependant un certain nombre d'observations
doivent être émises :

① - Le C.S.E.T en particulier et les événements en général ont été pour le Groupe une occasion favorable pour se manifester et opérer un grand travail de propagande par sa littérature ancienne (vieux numéros vendus) ou ~~sa~~ sortie simultanée - art (Communiqués - n° 10 etc.)

Ainsi des Cercles ont pu être tenus à Paris et Province.

② - Un manque d'expérience maintenant partiellement comblé pour les militants du Groupe.

③ - Toujours pour le Groupe: Il est difficile de maintenir pour la cellule des réunions régulières - Ainsi que la commission idéologique - Ceci a long temps peut porter préjudice, surtout pour le travail de formation idéologique des militants.

en bref: peu en espérance et audace - plutôt en formation idéologique.

④

Les Communistes mettent des limites à leur action au sein de l'U.F.C.T. - Ceci découle de leur politique générale de position critique et du fait aussi qu'ils (part-ils) que la situation éditoriale est pour eux de moindre importance que pour nous.

⑤ - Comme je l'ai signalé il faut dans ce genre de travail être organisé de façon précise - Il ne faut pas que le plus grand nombre des militants du Groupe soient en quelque sorte obligés de participer à une telle tâche - (Chaudron) et aff. Il est nécessaire dorénavant d'être muni d'une politique ~~de~~ leur - bien déterminée en face des Communistes.

Paris le 22 Fev. 67

Chers Camarades,

Nous avons pris connaissance des problèmes que vous touchez dans votre lettre du 21 Fev. 67.

Nous regrettons vivement que vous n'ayez pas jugé bon de vous présenter au rendez-vous. Comme nous regrettons aussi le ton que vous avez pris dans cette lettre -

Pour notre part, nous ne pensions pas que notre collaboration sera repoussée par une telle réaction. Malgré tout, nous demeurons partisans d'une explication franche et c'est pour cette raison que nous avons fini la réunion du 21 Fevrier 1967 et ce en vue de vous soumettre certains des problèmes qui entravent dans notre action commune -

Nous vous laissons le soin de fixer un autre rendez-vous.

Salutations fraternelles.

Les Étudiants du GEAST à Paris

Paris le 21 février 1967

Au GENST,
Chers camarades,

Les étudiants communistes tunisiens se font un devoir de vous exprimer leur profonde indignation devant l'usage qui fait le n° 11 de "Perspectives Tunisiennes" de Document et Travail du CSECT, sans l'avis.

Les étudiants communistes tunisiens attendent votre attention sur ~~la situation~~ l'extrême gravité de ces enseignements et cet acte. Il est en premier lieu regrettable que vos publications de documents dont le CSECT vous a confié la tâche, a des fins partiales, sans en avoir préalablement l'autorisation.

Le publicateur de tels textes sans votre autorisation jusqu'à être interprétés comme une œuvre de CSECT, les plus comme une démission de fait, de cet organisme.

Or le Comité de Solidarité a décidé et exprimé publiquement son intention de continuer son travail de mobilisation jusqu'à la libération complète de nos camarades en Israël et la réalisation de revendications de l'ensemble des étudiants.

La publication des textes du Comité de Solidarité l'empêche de ce fait de réaliser le projet du leur blanc qu'il publiquement promis à tous les étudiants.

Cet acte doit être enfin apprécié en fruits de notre volonté commune de donner au mouvement de Solidarité un élan unitaire, susceptible de réaliser certains de nos mots d'ordre à l'UGET. A cet égard, les étudiants communistes tunisiens ont le regret de constater que cette publication, en remettant en cause les principes de loyauté et de franchise de notre collaboration, usque de compromettre et nos possibilités de travail en commun et les objectifs de notre action politique et syndicale.

Nous sommes par ailleurs étonnés que vous publiez en votre nom propre des tracts sur les événements de Tiers sans en saisir le Comité de Solidarité, alors que les étudiants communistes tunisiens ont jusqu'ici évité de prendre des initiatives unilatérales dans ce domaine.

Comité Tunisien

Mais nous sommes informés que nous ne pouvons assister
à la réunion fixée pour aujourd'hui et que nous attendons
qu'un additif soit ajouté à notre versu indiquant clairement
que le comité de sollicitation vous a autorisé à utiliser certains
textes de 4 documents et qu'il doit en être remercié ainsi
nos camarades responsables au CEC et se réserver le droit
de rendre public la liste au point qui s'impose.

De même, nous attendons de votre part une explication
quant au contenu et à la forme loyal et honnête de votre
collaborat, si réellement il y a volonté de collaborat.

Salutations fraternelles.

Les étudiants Communistes Tunisiens à
Paris

Paris 622 Juin 1967

chers camarades,

Nous avons pu encaisser de problèmes
que vous soulevez dans votre lettre du 21 fevr. 1967.

Nous regrettons vivement que vous n'ayez
pas jugé bon de vous présenter au rendez-vous commun
nous regrettons aussi le ton que vous avez pris dans cette
lettre.

Pour notre part, nous ne pouvons pas que
notre collaborat sera renforcé par une telle vach.
Malgré tout nous demeurons attachés d'une explication
franche et c'est pour cette raison que nous avions
fixé la réunion du 21 fevrier 1967 et ce en vue de
vous soumettre certains des problèmes qui entravent notre
acti commun.

Nous vous laissons le soin de fixer un
autre rendez-vous

Salutats fraternels.

Les étudiants de SEAST à Paris.